

## **L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 16 juin, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Madame MATHERON Françoise, Maire.**

**Présents :** ARNAUD S., BRESSON C., CAU J., COUMANS M.F., DUMENIL D., DUSFOUR J., EGEA J.D., LEMAITRE L., MAURY C., PAIS E., PEYRIERE L., SIMAO F., VAUDOIS E.

**Excusé mais représenté :** BETTON J.C.

**Secrétaire de séance :** VAUDOIS E.

Avant de commencer l'ordre du jour, M.F. Coumans fait une synthèse des remarques récoltées lors du tour du village effectué le 7 juin dernier. Cette synthèse sera remise à Mr Ancette qui fera un cahier des charges pour lancer des esquisses de solution. 4 possibilités : sens unique et double sens avec trottoirs surélevés ou solution à plat. Il serait bon d'élargir le périmètre de cette étude : Comment circuler à l'intérieur du village à pied, en vélo, en fauteuil roulant ? Où seront les déplacements doux ? Réfléchir à un aménagement du centre du village en zone 30. Mettre des déplacements doux sécurisés. Vitesse ralentie de la circulation. Faire un cahier des charges pour que les bureaux d'études nous proposent des solutions. En retirer les avantages et les inconvénients. Faire une réunion publique pour dire quelle solution a été choisie par rapport à une autre...La réflexion sera donc poursuivie avant toute décision.

M.F. Coumans nous indique que 55 réponses ont été recueillies.

### **Points positifs**

- |                                 |  |
|---------------------------------|--|
| - pour les piétons et cyclistes | sens unique plus sécurisant  |
| - automobilistes                | circulation plus aisée   |
| - habitants                     | le sens unique est une amélioration car il est plus simple de circuler |

### **Problèmes signalés**

- |                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| - en tant qu'piétons et cyclistes | Parkings mal prévus ou mal utilisés<br>Plus dangereux pour les riverains<br>Problème d'accessibilité des handicapés, et des personnes âgées<br>Rue Occitanie étroite. Faire un passage piétons<br>1 passage à prévoir face bibliothèque et église<br>Vélos à contresens  |
| - en tant qu'automobilistes       | Faire le tour du village, mais c'est rapide<br>Les bus et les camions ont du mal à tourner<br>Vitesse élevée<br>Manque de respect des priorités<br>Préciser certaines priorités (rue de la Mairie, du Claud de la Dame. Mettre panneaux<br>Danger à certains croisements (Route de Carnas. Stop rue du Plan Vincent)<br>Contresens de vélos, motos, autos, camions<br>Problème pour les tracteurs. Visibilité (platanes).<br>Parking<br>Distance parcourue. CO2. Pollution |

- en tant qu'habitants

Vitesse et flux de voitures entraînant des nuisances sonores et plus de pollution  
Sorties des domiciles difficiles  
Places de parking et activités Foyer

### **Idées, propositions, autres remarques**

- Faire une zone 30
- Sécuriser la sortie du Foyer
- Problèmes de livraisons. Enlever ou décaler certaines places de parking (rue du Languedoc)
- Bandes rugueuses. Feux associés à la vitesse. Ralentisseurs trop hauts
- Bus écrasant les plots
- Sécuriser Impasse de l'Aspic
- Rue du Languedoc en double sens pour rouler moins vite
- Priorités à signaler rue Claud de la Dame, sortie Mairie
- Rétablir le sens historique
- Faire des trottoirs
- Stop de Favas ou giratoire
- Priorité ou giratoire
- Panneau Chemin des Mazes
- Plus de parkings Salle des Associations, Garderie, Place
- Jardinières rue Occitanie
- Signalisation renforcée à l'entrée du village (sens unique et priorités)

Il est prévu de mettre en route une commission supplémentaire destinée à la sécurité. Celle-ci se réunira le 2 juillet 2014 à 20 h 00.

Le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour.

### **1/ VOIRIE**

Cession par Mr Dubois d'une bande de terrain de 145 m<sup>2</sup> pour élargissement Chemin des Closades. Il a été fait un arrangement à l'amiable et proposé un montant de 10 € le m<sup>2</sup>, soit un montant total de 1.450 €.

**Le Conseil Municipal vote pour cette délibération à l'unanimité.**

Il est ajouté que les Barandons seront goudronnés le lendemain.

Il a été posé une barrière au niveau de l'accès des parcelles 45, 59 et 613 sur la route de Saint Mathieu.

## **2/ CHOIX DU BUREAU D'ETUDES POUR LA RUE DU FOUR**

Les canalisations d'eau sont à refaire. Il faut revoir le tout à l'égoût. Il faut coordonner un bureau d'études avec le Syndicat Garrigues/Campagne. 4 bureaux ont répondu à notre consultation. La Société RELIEF GE à Lattes a été choisie. Le montant des travaux est de 6.000 € plus 850 € pour le relevé topographique.

**Le Conseil Municipal vote pour cette délibération à l'unanimité.**

## **3/ SALLE POLYVALENTE**

Les demandes des associations ont été reprises. Ce qui ressort de ces demandes, ce sont la modularité, l'isolation phonique, une contenance d'au moins 200 personnes assises, et un espace de stockage. Les Commissions Travaux et Urbanisme vont lister les travaux à rajouter. L'étape suivante sera de contacter à nouveau le programmiste qui a déjà réalisé une étude pour la compléter, il est envisagé aussi de contacter un acousticien ; A partir de là, serait établi un cahier des charges pour un concours d'esquisses.

Le CAUE va nous aider pour avancer dans ce projet.

## **4/ TRAVAUX**

**Cantine** (Architecte Mr Allies) : Améliorations sur les serrures ; cloison dans cuisine pour séparer le « sale » du « propre »

**Salle des Associations** (Architecte Mr Allies) : Agrandissement de la porte à 90 cm. Construction de 2 WC : 1 WC homme/handicapés et 1 WC femme/handicapées.

**Cour de l'école** (EUROVIA) Arbre à couper et bitume à refaire :

- Sciage enrobé
- Réalisation fosse d'arbre
- Abattage et déracinage arbre existant
- Réalisation enrobé
- Fourniture et pose d'un micocoulier diam. 40/45

Pour un montant total de 5.760 €

### **Bureau Centre de Loisirs**

Un bureau avec un espace de rangement sera installé dans le mini jardin  
Nous sommes dans l'attente de devis.

### **Favas**

Curage fossés route des Platanes + dans la remontée devant chez Mr Matthey .Il faut compter un total de 370 mètres de linéaire pour un montant de 1.560 €. Les travaux seraient effectués par Mr Carvalho (de Saint-Bauzille).

D'autre part, il est prévu de relancer l'activité « Jeu de boules ». L'éclairage étant obsolète, nous avons fait établir 2 devis :

- SPIE 1.919,00 €
- INEO 1.858,00 € qui nous propose également une solution avec lampes LED pour un montant de 3.079,00 €

Le Conseil Municipal décide de demander un 3<sup>ème</sup> devis que nous aurons pour vendredi et ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain Conseil qui se tiendra ce même jour.

## **5/ CHEMINS DE RANDONNEE**

D. Duménil et Ch. Lemaître ont fait un repérage avec la Fédération Française de Randonnée Hérault qui souhaite ouvrir un parcours dans notre région sur 180 à 190kms de GR de Pays. Ces chemins passeront par Saint Bauzille de Montmel. Le parcours arrivera de Sainte Croix de Quintillargues pour rejoindre Fontanès. Le problème était de pouvoir traverser la Bénovie. En se rendant sur place ils ont défini le parcours suivant : Cimetière-Bergerie-Pas du Capellan- Source de Daudet –Route de Carnas –et sur la gauche chemin du Mas Saint Germain –Chemin de la DFCI et direction Fontanès

Quelques demandes de droits de passage seront nécessaires et le fait de pouvoir faire une halte pour la nuit à la bergerie et d'avoir des commerces et des chemins en bon état ont convaincu la FFR.

Le circuit figurera dans un Topo qui sortira l'an prochain. Une autre réunion sera fixée dans les mois à venir.

## **6/ ANIMATIONS ESTIVALES ET JOURNEES DU PATRIMOINE**

**Feu de la Saint Jean le 23 juin à 21h30.**

**13 Juillet à 19h00.**

### **Journées du Patrimoine les 20 et 21 septembre**

Une exposition sur la garrigue aura lieu au Temple

L'église et le lavoir seront ouverts au public

Une dégustation de vins effectuée par le Mas Martin et Mr Jeanjean se tiendra sous le barnum sur la place de la Mairie.

**Association MELANDO** qui fait un spectacle par mois pendant 6 mois sur les communes de la Communauté.

A Saint-Bauzille il est prévu le spectacle « AU BORD DE LA MARE » le 9 novembre 2014 à 18 heures.

Cette association peut également intervenir à l'école ou au Centre de Loisirs.

## **7/ DEMANDE DU CLUB DE TENNIS**

Le Club de tennis demande des panneaux d'affichage pour informer des tournois, inscrire les résultats, les formations d'équipes, ainsi que la mise en place d'une vitrine pour vendre des

produits dérivés du tennis, par exemple t-shirts. Il est prévu de noter que dans le règlement tout le monde n'installe pas des panneaux d'affichage partout. Il faut réfléchir à trouver un règlement équitable pour tout le monde. La Commission va préparer un règlement pour l'affichage.

**Le Conseil Municipal confie à la commission chargée de la vie associative la tâche de modifier le règlement des salles de manière à permettre aux associations qui en feraient la demande de disposer d'un espace pour l'affichage des informations liées à ses activités propres.**

## **8/ PREVENTION INCENDIE**

2 départs de feu ont eu lieu à Galargues récemment. La base radio sera effective du 28 juin au 15 septembre 2014. Un rendez-vous avec Mr Clopez, Technicien Prévention Incendie de la DDTM est prévu le 30 juin à 16 h 00. Il serait bon de refaire revenir les containers à l'automne pour recueillir le débroussaillage. Une demande sera adressée à la Communauté de Communes dans ce sens.

## **9/ QUESTIONS DIVERSES**

**Berger de Favas** : peut installer sa bergerie sur la commune de Buzignargues qui est d'accord. Par ailleurs le CCFF va l'aider à débroussailler. Le projet avance bien.

**Mr Ballet** de Montaud souhaite un terrain derrière le stade pour ses chevaux. Le Conseil Municipal donne un avis défavorable. Par contre il pourra récupérer l'herbe coupée.

### **Appartement à louer à Saint Bauzille**

2 personnes ont visité l'appartement et seul Mr Abbal a déposé un dossier de candidature. Son dossier est complet et les garanties demandées sont fournies. Le conseil donne donc un avis favorable à cette demande.

Il sera nécessaire de faire nettoyer l'appartement avant l'arrivée du locataire en septembre 2014. Un devis de diagnostic sera demandé par F. Matheron.

### **Enquête INTERNET**

400 questionnaires ont été distribués ; 150 ont été retournés. Le délai de restitution va être prolongé jusqu'au 20 juin. La commission doit rencontrer Montaud. Les maires des communes de la Communauté de Communes qui se sont montrés intéressés par la démarche de Saint Bauzille parce qu'ils rencontrent des problèmes similaires aux nôtres seront invités à participer à la prochaine réunion plénière sur ce sujet, qui se tiendra le 30 juin à 20h, au Foyer.

Le Conseil Municipal se termine à 22 h 15.

Le prochain est fixé au 20 juin 2014 à 19 h 00.